

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2012-198 du 9 juillet 2012 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : AFSM1230437S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5222-5 et suivants et
D. 5321-7 et suivants,

Décide :

Article 1^{er}

M. RIEDINGER (Jean-Marc) est nommé expert auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro* au titre de l'année 2012.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 9 juillet 2012.

Le directeur général,
PR D. MARANINCHI